

## Epreuve d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines option économique

### Epreuve sous la responsabilité de l'ESSEC

#### Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyenne	Ecart-type	Candidats
ESSEC	10,18	3,08	1 453
EDHEC	9,72	3,01	2 397

Moyenne de l'épreuve : 9,69  
Ecart-type : 3,02  
Nombre de candidats : 2 443

# ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES

## Option économique

Stéphane BECUWE

### *Sujet : Progrès technique et emploi.*

Le sujet proposé cette année était un sujet faussement facile.

En effet, il nécessitait de mobiliser une vaste littérature sur la croissance endogène et exogène, les cycles et leurs déterminants, la diffusion des technologies et la capacité d'absorption des agents qui les reçoivent, l'économie du travail en lien avec le biais technologique des demandeurs de travail et les théories du commerce international qui éclairent le lien entre progrès technique et emploi au travers des écarts de technologie entre pays et des comportements des firmes multinationales.

Le sujet fut en définitive plus discriminant qu'il ne paraissait de prime abord.

On peut noter qu'un nombre limité de candidats ont oublié de définir en introduction les termes du sujet. Toutefois, peu d'entre eux définissent correctement le progrès technique, souvent assimilé à l'innovation. Presque rien sur la distinction entre progrès technique autonome et progrès technique incorporé. De même, assez peu de candidats ont fait référence aux analyses en termes de progrès technique biaisé.

Assez fréquemment, les candidats ont développé leur argumentation sur le double lien de causalité qui peut exister entre progrès technique et emploi. Evidemment, il y a beaucoup plus de choses à dire sur la relation du progrès technique vers l'emploi que l'inverse. La conjonction « et » a donc souvent posé problème : Les candidats se sentant obligés d'étudier le lien entre emploi et progrès technique sont partis dans des propos très éloignés du sujet et ont confondu « travail » et « emploi ». Certains ont intelligemment mis en évidence le fait qu'un emploi qualifié pouvait apparaître comme une condition nécessaire de l'application du progrès technique.

S'agissant de la relation entre progrès technique et emploi, on pouvait l'envisager positive dans le long terme et/ou négative dans le court terme et s'appuyer sur des faits historiques pour la démonstration. Pour attester la relation positive dans le long terme, les copies correctes ont su mobiliser des références comme A. Sauvy ou J. Fourastié. En effet, dans les secteurs où les gains de productivité entraînent un accroissement de la demande, la demande de travail augmente. Une partie des destructions d'emploi est ainsi compensée. C'est l'idée de Sauvy : Les emplois se déversent vers les nouveaux secteurs. Néanmoins, il faut aussi que les délais d'ajustement entre la localisation et les qualifications soient rapides.

Dans le court terme, savoir si les gains de productivité générés par le progrès technique sont favorables ou non à l'emploi, les effets sont incertains. Les emplois créés ne sont pas les mêmes que les emplois détruits du point de vue de leur qualification, de leur localisation et le passage des uns aux autres n'est pas évident. Le progrès technique entraîne logiquement la croissance puisqu'il favorise la productivité. A cet égard, peu de candidats se sont appuyés sur les comparaisons internationales. Les gains de productivité peuvent être affectés à la baisse du temps de travail (cas de la France) ou à l'augmentation du revenu (cas des Etats-Unis). Une des explications de ces différences est le niveau et l'évolution des coûts salariaux. Leur modération aux Etats-Unis peut expliquer une substitution plus lente du capital au travail, ce qui est

favorable à l'emploi. Si les gains de productivité sont affectés à accroître le revenu, soit par l'intermédiaire de la baisse des prix des produits, d'une augmentation du pouvoir d'achat ou d'un accroissement des revenus du capital, il résulte une augmentation de la demande donc de la production et de l'emploi. Sur ce point, peu de candidats ont relativisé cette vision optimiste des effets du progrès technique sur l'emploi. En effet, tout dépend de la proportion à consommer. Selon le type de biens, elle diffère. De même, si l'accroissement des gains de productivité se fait en faveur des profits, les entrepreneurs peuvent anticiper une croissance atone et réduire leurs investissements. Dans ce cas, la demande diminue. En outre, si le chômage s'accroît, la proportion à consommer peut diminuer la demande en raison d'une épargne de précaution.

En définitive, cette année le plan n'a pas constitué un élément vraiment discriminant. Les candidats qui ont choisi un plan historique ont en général rendu une copie sans grand intérêt.

Si les candidats présentent une bonne connaissance des faits historiques, il n'en est pas de même des mécanismes économiques fondamentaux. Ainsi, la connaissance des théories de la croissance est très approximative. Le résidu de Solow a fréquemment été associé à la notion de croissance économique « tombée du ciel » ce qui est une très mauvaise interprétation des travaux de Solow sur la question. De même, le nouveau prix Nobel d'économie, P. Krugman a souvent été cité, mais les candidats lui attribuent tout et n'importe quoi.

Sur la forme, il faut rappeler la nécessité d'une structuration en sous parties, de la précision de l'expression, de l'utilisation de véritables concepts, et d'une conclusion débouchant sur une ouverture. Cette année, le nombre de fautes d'orthographe fut excessif.

Correcteurs : Stéphane BECUWE, Jean-Pierre BELIN, Alain COMBES, Claude-Danièle ECHAUDEMAISON, Christian ELLEBOODE, Karl GAIGNÉ, Jean-Pierre HUIBAN, Claude MATHIEU, Jean-José QUILES, Frédéric TEULON.